



Conférence du désarmement

Discours prononcé par S.E. M. Felix Baumann,
Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

Genève, le 11 mai 2021

Monsieur le Président,

Prenant la parole pour la première fois sous votre présidence de la Conférence, je souhaite vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et vous assurer du plein soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre tâche.

Je tiens par ailleurs à vous remercier pour les efforts que vous avez entrepris pendant la première partie de notre session en vue de l'adoption d'une décision permettant l'établissement d'organes subsidiaires sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de la CD. Nous restons convaincus qu'il s'agit là de l'approche la plus réaliste à ce stade pour la Conférence d'aller de l'avant, et nous regrettons qu'un consensus n'ait pas pu être trouvé permettant de la mettre en œuvre.

Il convient maintenant d'utiliser au mieux le reste de la session 2021 de la CD afin d'approfondir les points à son ordre du jour, et nous saluons le fait que nous allons maintenant les aborder de manière systématique les uns après les autres.

Monsieur le Président,

Vous nous avez invité de nous focaliser aujourd'hui sur le point 1 à l'ordre du jour intitulé *Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire*. Nous vous savons par ailleurs gré d'avoir cherché à éclairer nos débats par une série de présentations thématiques dans l'esprit d'un débat ciblé, y compris sur la question de la vérification du désarmement nucléaire ou VDN. A ce sujet, je souhaite remercier les intervenants ayant effectué une présentation à ce sujet. Je vais m'efforcer d'aborder à la fois le désarmement nucléaire dans son ensemble et la VDN, voire de préciser la manière dont ces deux sujets s'articulent l'un par rapport à l'autre.

Premièrement, je tiens à souligner que la Suisse regrette la lenteur des progrès en matière de désarmement nucléaire, et est préoccupée par de récentes décisions en matière de capacités et de doctrines nucléaires qui vont dans un sens inverse. La situation actuelle est précaire et la voie vers de nouvelles négociations de maîtrise des armements est incertaine. Il semble que la marge de manœuvre

pour élaborer des traités additionnels basés sur les approches traditionnelles afin de faire progresser le désarmement nucléaire s'est rétrécie.

Les approches traditionnelles de réduction des vecteurs (comme NewSTART) ou de certaines catégories d'armes nucléaires (FNI) pourraient ne plus répondre aux défis posés par les nouvelles réalités stratégiques. Dans ce contexte, nous encourageons les États dotés d'armes nucléaires, ainsi que les autres détenteurs d'armes nucléaires, à intensifier les réflexions vers une nouvelle génération d'accords de maîtrise des armements.

D'une part, ces accords futurs pourraient inclure un groupe beaucoup plus large de systèmes, c'est-à-dire différents types de vecteurs, différents types d'ogives, et peut-être même inclure des systèmes offensifs et défensifs associés aux appareils de dissuasion. D'autre part, ces futurs accords pourraient très bien devoir aller au-delà d'une nature bilatérale, et prendre une forme pluri- ou multilatérale, afin de saisir toute la complexité du paysage nucléaire.

Deuxièmement, et pour en venir à la question de la vérification, je voudrais souligner que la VDN n'est pas une fin en soi, mais doit être comprise dans le contexte plus large, ou comme une partie intégrante, du désarmement nucléaire. Il s'agit d'un élément clé pour permettre des réductions progressives et crédibles et, à terme, pour atteindre et maintenir un monde sans armes nucléaires.

La base juridique de cet objectif est inscrite à l'article VI du TNP : sa pleine mise en oeuvre aurait pour corollaire l'instauration d'un monde sans armes nucléaires, et je cite, "sous un contrôle international strict et efficace". Nous pouvons supposer qu'un tel système de "contrôle international strict" devrait être intégré dans un ou plusieurs traités internationaux, avec en son centre un système de vérification, garantissant que les arsenaux nucléaires ont été entièrement démantelés et renforçant la confiance qu'aucune partie à un tel instrument ne pourrait frauder sans être détectée.

Troisièmement, et avec une pertinence plus immédiate, je voudrais souligner le lien étroit entre les efforts dans le domaine de VDN pour un nouveau cycle de réduction des arsenaux nucléaires. Comme je l'ai souligné, une nouvelle génération d'accords sera nécessaire pour faire progresser le désarmement nucléaire. Des systèmes de vérification crédible et effective (potentiellement de nature multilatérale) seront nécessaires, afin de rendre impossible toute violation de tels instruments sans être détecté et de créer un degré de confiance suffisant parmi toutes les parties prenantes pour que de tels progrès se matérialisent.

Monsieur le Président,

Pour développer ces nécessaires instruments, procédures et institutions de vérification, des efforts significatifs ont été entrepris ces dernières années - sous diverses formes, impliquant aussi bien des États dotés d'armes nucléaires que des États non dotés. La Suisse soutient pleinement l'approche consistant à relever conjointement les défis liés à la vérification du désarmement nucléaire et à développer des technologies et des procédures concrètes.

Comme de nombreux autres États membres et observateurs de la CD, la Suisse est un membre actif du **Partenariat international sur la vérification du désarmement nucléaire**. La Suisse est convaincue que les résultats du partenariat ont déjà renforcé la confiance dans le fait que la vérification multilatérale est possible, tout en gérant de manière satisfaisante les questions de sûreté, de sécurité et de non-prolifération.

De même, la Suisse soutient la poursuite des travaux du **GEG** de l'ONU sur la VDN, piloté par la Norvège, et souligne l'importance que la CD s'approprie ses travaux là où pertinent, par exemple la proposition du Brésil selon laquelle la Conférence du Désarmement devrait établir un Groupe d'Experts Scientifiques et Technologiques sur la VDN.

Je voudrais également profiter de l'occasion qui m'est offert pour remercier l'UNIDIR pour sa présentation - notamment sur la question de la "vérification de l'absence", un travail que nous soutenons activement.

Je voudrais conclure en soulignant que tous ces efforts dans le domaine de la VDN ne garantissent en aucun cas qu'un monde sans armes nucléaires - "sous contrôle international strict et efficace" - puisse être atteint. Mais ces efforts rendent un tel monde beaucoup plus probable, étant à même de fournir des instruments essentiels pour surmonter certains des défis de la vérification.

Merci pour votre attention.